

42%
personnes
couvertes

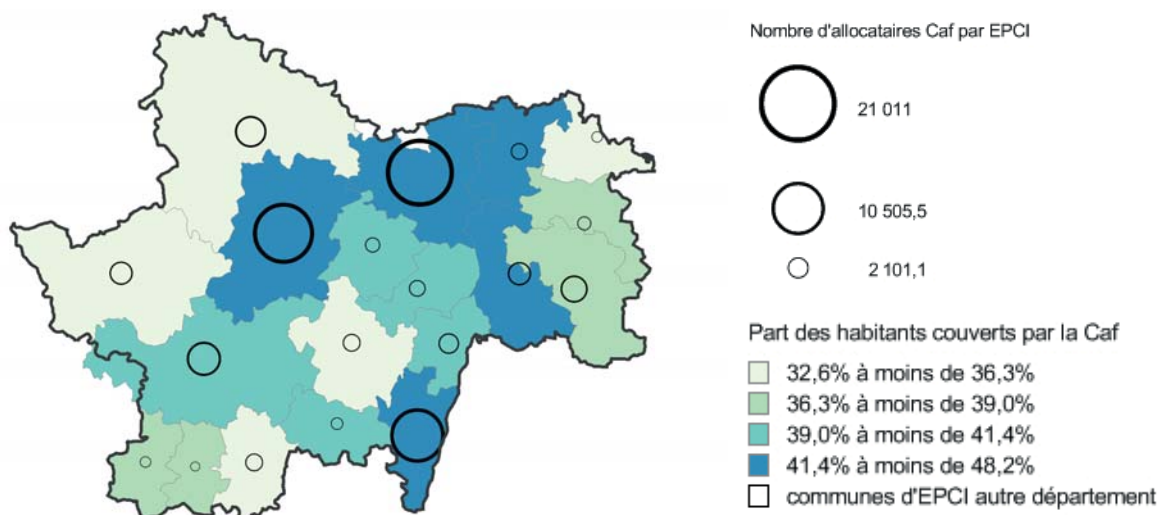
91 035
allocataires

En Saône-et-Loire, 233 814 habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 42 % de la population totale, contre 48 % en France métropolitaine. Sur le département, seuls deux communautés d'agglomérations (Mâconnais Beaujolais Agglomération et Le Grand Chalon) approchent le taux de couverture national. 1 910 étudiants, 2 % de l'ensemble des allocataires, bénéficient d'une aide de la Caf, ce qui est significativement moins élevé qu'à l'échelon national (7 %).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu. 14 % des allocataires ont des ressources financières composées exclusivement de prestations légales.

26 400 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 052 € par mois, ce qui représente 36 % des allocataires du département, un taux en dessous du niveau national à 40%. Un peu plus d'1 enfant sur 4 vit dans un de ces foyers sous le seuil de bas revenus.

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 31/12/2017 et Insee RP 01/01/2014
©GeoFla®2.0 IGN 2015



Petite enfance



Enfance
et parentalité



Logement
et cadre de vie



Solidarité
et insertion



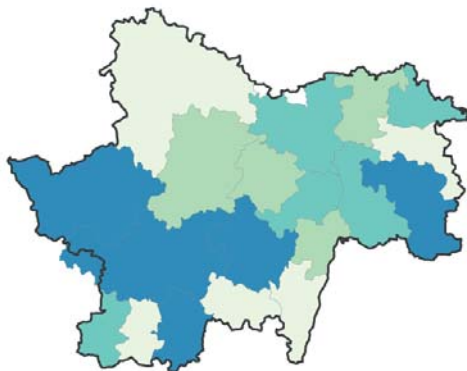
Zoom sur
le recouvrement des
pensions alimentaires

Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale



Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans



Capacité d'accueil théorique pour 100 enfants de moins de 3 ans

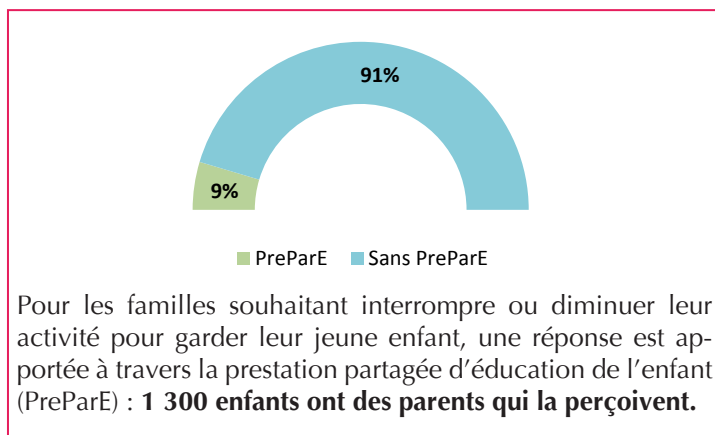


Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2015
©GeoFla®2.0 IGN 2015

La Caf soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en aidant directement les familles. Avec un total de **11 700 places**, la capacité théorique d'accueil 2015 de la Saône-et-Loire s'élève à 70 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ce qui la situe bien au-dessus de la moyenne nationale de 58 places pour 100 enfants.

Cependant, au sein du département, cette offre varie entre 56 % et 85 % selon les territoires. Prépondérante en Saône-et-Loire, l'offre des assistants maternels représente un peu plus de 7 places sur 10.

Enfants couverts par la prestation PreParE



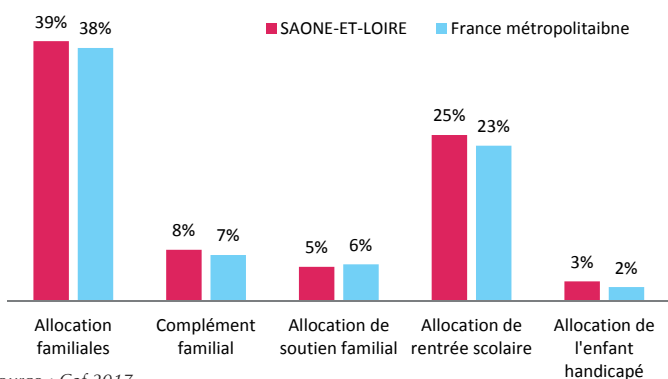
Pour les familles souhaitant interrompre ou diminuer leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **1 300 enfants ont des parents qui la perçoivent.**

Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants



Répartition des prestations



Source : Caf 2017

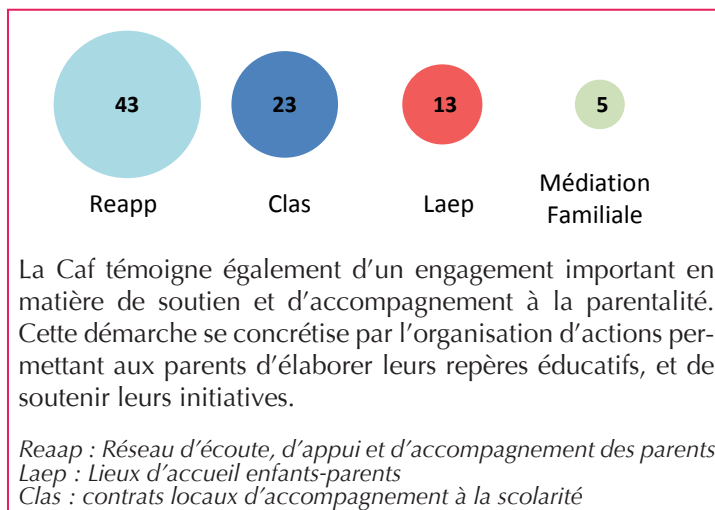
La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

> **39 % des allocataires bénéficient des allocations familiales**, versées à partir du deuxième enfant, et 8 % perçoivent un complément familial,

> **25 % reçoivent une aide** visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,

> **5 % perçoivent l'allocation** destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
> **3 % sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant en situation de handicap.**

Les établissements et actions financés en 2017



La Caf témoigne également d'un engagement important en matière de soutien et d'accompagnement à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs, et de soutenir leurs initiatives.

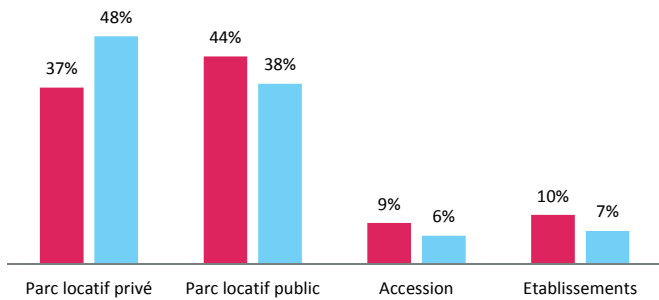
Reapp : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement



Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc

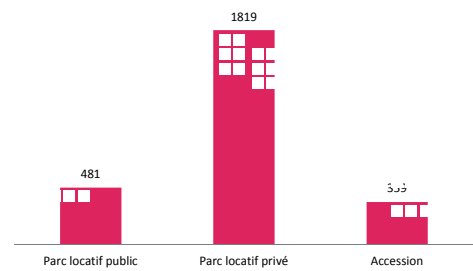


Source : Caf 2017

Au mois de décembre 2017, 44 800 foyers et 93 500 personnes reçoivent une aide au logement de la part de la Caf, soit 17 % de la population totale du département.

En Saône-et-Loire, si l'offre de logement dans le parc locatif privé est plus faible qu'au niveau national, à l'inverse, elle est en proportion plus élevée dans le parc locatif public, tout comme dans les établissements et en accession.

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2017

Après perception des aides au logement, près de 2 700 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges. Le type de parc se révèle un facteur essentiel : 1 800 sont situés dans le parc locatif privé, majoritaire en nombre de logements et présentant des loyers plus élevés.

Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi



La caf contribue de façon constante à la lutte contre les exclusions. Cette mission se traduit par :

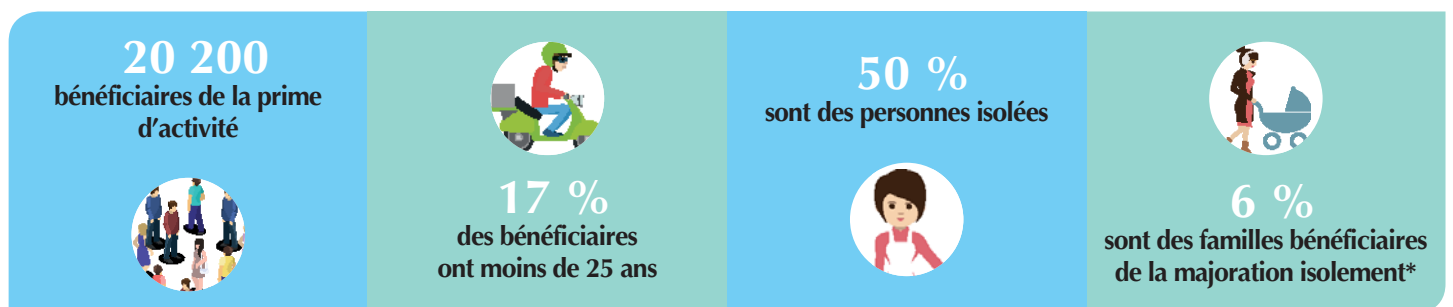
> Le versement du Revenu de solidarité active (Rsa) à **9 700 foyers sur le territoire de Saône-et-Loire**.

> **20 200 allocataires bénéficiaires de la prime d'activité**, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour 2 300 foyers en 2017.

> **10 600 personnes** souffrant d'un handicap et ayant des ressources faibles ou nulles **sont bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (Aah)**. 58 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas d'autres revenus.

Profil des bénéficiaires de la prime d'activité



* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

Zoom

ari
pa

L'agence de recouvrement
des impayés
de pensions alimentaires

L'agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires

En Saône-et-Loire, 4 700 allocataires sont bénéficiaires de l'allocation de soutien familial, concernant 7 500 enfants. L'Asf est versée pour élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents, ou pour compléter une pension alimentaire fixée, dont le montant est faible. Elle peut également être versée à titre d'avance en cas de pension alimentaire impayée par l'autre parent. La Caf engage alors une procédure de recouvrement pour récupérer la pension alimentaire auprès de l'autre parent.

Créée en janvier 2017, l'agence de recouvrement des impayés de pensions alimentaires, Aripa, est gérée par le réseau des Caf et la Msa. **Son objectif : simplifier les démarches de recouvrement des impayés de pensions alimentaires pour les familles après les séparations** et en particulier, pour les familles monoparentales. L'Agence permet un recouvrement plus réactif auprès des parents débiteurs, dès le premier mois de retard et jusqu'à 24 mois d'impayés de pensions alimentaires directement auprès d'un tiers (employeur, organisme bancaire...).

En Saône-et-Loire, 276 procédures étaient en cours au mois de décembre 2017. Le taux de recouvrement, pourcentage des créances récupérées, atteint 54 %.

Contactez l'Aripa :

- > Une plateforme téléphonique dédiée au 0821 222 222
- > Un site internet www.pension-alimentaire.caf.fr

L'Aripa en quelques chiffres en xxxxxx en 2017

- ✓ 1 500 séparations
- ✓ 4 700 bénéficiaires de l'allocation de soutien familial
- ✓ 276 procédures actives au mois de décembre
- ✓ 54 % de taux de recouvrement



POUR ALLER PLUS LOIN...

Population couverte par la Caf :

Le taux de couverture Caf est la part de la population totale qui est couverte par au moins une prestation légale.

Plus d'infos : <http://data.caf.fr/dataset/population-des-foyers-allocataires-par-commune>

Capacité théorique d'accueil :

L'offre correspond au nombre de places disponibles pour les enfants de moins de 3 ans en établissement d'accueil du jeune enfant, en classes préélémentaires, auprès d'assistants maternels et par la garde des enfants par des salariés employés au domicile des parents. Cette offre est rapportée au nombre d'enfants de moins de 3 ans estimé dans le département.

Plus d'infos : <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Taux d'effort net :

Le taux d'effort net correspond à la part des ressources que les allocataires consacrent au paiement de leur loyer, après la perception de l'aide au logement.

Plus d'infos : <http://data.caf.fr/dataset/taux-d-effort-net-median-logement-des-foyers-allocataire-percevant-une-aide-au-logement>

Revenu par unité de consommation :

Le Revenu par unité de consommation (Ruc) est utilisé pour comparer le niveau de vie des ménages de compositions différentes.

Plus d'infos : <http://data.caf.fr/dataset/beneficiaire-bas-revenus>